

A LA MÉMOIRE DU MARÉCHAL NEY

Une plaque a été apposée hier sur la porte de la chambre qui lui servit de cellule au Palais du Luxembourg



De gauche à droite : M. Jeanneney, duc de Broglie, S. A. le prince Murat, duc d'Elchingen, duchesse d'Elchingen, princesse de la Moskova, S. A. la princesse Murat, général Bourgeois.

Lorsque le maréchal Ney fut envoyé au devant de Napoléon par le roi Louis XVIII pour arrêter sa marche victorieuse, au retour de l'île d'Elbe, le « Brave des braves », en retrouvant son empereur, ne put tenir l'engagement pris devant le roi, et se joignit à la cohorte triomphale qui, de quelques grenadiers débarqués au Golfe Juan était devenue une armée redoutable.

Traduit pour ce fait par Louis XVIII devant la Chambre des Pairs, le maréchal fut interné au Palais du Luxembourg, où il fut condamné à mort, et d'où il partit pour être fusillé le 7 décembre 1815, non loin de l'endroit où se dresse sa statue, avenue de l'Observatoire.

Pendant le procès, le prince de la Moskowa occupait, au Luxembourg, une chambre servant de dépôt de livres de la bibliothèque et située à droite de la cour d'honneur, au deuxième étage, près des appartements occupés par le général Delalande, commandant militaire du Palais.

Pour rappeler ce souvenir, et sur la proposition du général Bourgeois, sénateur du Haut-Rhin, compatriote du maréchal Ney, le bureau du Sénat a fait apposer sur la porte de la chambre, occupée par le maréchal, une plaque commémorative sur laquelle a été gravée cette inscription :

Dans cette pièce fut emprisonné, durant son procès devant la Chambre des Pairs, le maréchal Ney, né à Sarrelouis en 1769, maréchal de France en 1804, duc d'Elchingen en 1805, prince de la Moskowa en 1812 ; il en partit le 7 dé-

cembre 1815, au matin, pour être fusillé avenue de l'Observatoire.

Cette plaque en marbre blanc fut inaugurée hier à 10 h. 30, en présence de M. Jules Jeanneney, président de la Haute Assemblée, des membres de la famille de l'illustre homme de guerre, représentée par MM. Michel Ney, duc d'Elchingen, arrière-petit-fils du maréchal, et la duchesse d'Elchingen, la princesse de la Moskowa, le prince Joachim Murat, arrière-petit-fils du roi de Naples, et la princesse née Ney d'Elchingen.

Le duc de Broglie, membre de l'Académie française, arrière-petit-fils du duc de Broglie, pair de France, qui avait voté l'acquittement du prince de la Moskowa, était également présent avec la duchesse de Broglie.

Le bureau du Sénat et un certain nombre de sénateurs assistaient aussi à cette cérémonie qui, dans un cadre intime, avait cependant un caractère émouvant.

Le général Bourgeois conduisit d'abord les descendants de la famille dans la salle des Conférences, où siégeait en 1815 la Chambre des Pairs, qui condamna le maréchal et donna toutes explications sur les débats.

Puis il les conduisit dans la cellule des Combles, où fut enfermé Michel Ney et le vice-président du Sénat rappela devant la Haute Assemblée les états de service du vainqueur de la Moskowa.

Cette reconstitution historique se termina par l'itinéraire suivi par le Brave des Braves jusqu'au moment où il monta en fiacre pour se rendre par l'avenue du Luxembourg sur la terrain d'exécution.

HENRI DOMELIER.